



## **WP France 26**

# **Dossier de Demande d'Autorisation Unique**

Parc éolien de Châtaignier

Bazolles (58)

## **Sommaire inversé**



	Pièces	Référence CERFA	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Partie(s) concernée(s)
Code de l'environnement	CERFA précisant : - identité du demandeur ; - emplacement de l'installation ; - nature et volume des activités ; - rubrique de classement nomenclature installations classées ; - identité de l'architecte auteur du projet ; - surface de plancher des constructions projetées, s'il y a lieu répartie selon les différentes destinations ; - lorsque le terrain d'assiette comporte des constructions destinées à être maintenues et si leur destination est modifiée par le projet, la destination de ces constructions et leur surface de plancher ; - déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions par commune concernée (article 4-4° du décret n°2014-450)	CERFA	<i>Partie 00 – CERFA de demande d'Autorisation Unique CERFA</i>	58-GWP-Châtaignier-00 - 01 - FDAU	Toutes
	Procédés de fabrications (art. 4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-1	<i>Partie 03 – Projet technique</i>	58-GWP-Châtaignier-03 - PT	Chapitre 2.2 à 2.4
			<i>Partie 04 – Etude d'impact</i>	58-GWP-Châtaignier-04 - EIE	Chapitre 5
	Capacités techniques et financières de l'exploitant (art. 4 du décret 2014-450 + R512-2 + R512-3 du CE)	AU-2	<i>Partie 01 – Dossier administratif</i>	58-GWP-Châtaignier-01 – DA	Chapitre 4.4
	Carte au 1/25 000 ou à défaut, au 1/50 000 (R512-6 / 1° du CE)	AU-3	<i>Partie 07 – Plans et annexes</i>	58-GWP-Châtaignier-07 - 00_Plan_01_1-25000_C_A3	-
	Plan à l'échelle de 1/2 500 au minimum des abords de l'installation (R512-6 / 2° du CE)	AU-4	<i>Partie 07 – Plans et annexes</i>	58-GWP-Châtaignier-07 - 00_Plan_02_1-2500_C	-
	Plan d'ensemble à l'échelle 1/200 au minimum de l'installation ou un plan à l'échelle réduite si cela est sollicité (R512-6 / 3° du CE)	AU-5	<i>Partie 07 – Plans et annexes</i>	58-GWP-Châtaignier-07 - 00_Plan_03_1-1000_C	-
Etude d'impact (R512-6 / 4° du CE)	AU-6	<i>Partie 04 – Etude d'impact</i>	58-GWP-Châtaignier-04 – EIE	Toutes	

Pièces		Référence CERFA	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Partie(s) concernée(s)
			Partie 07 – Plans et annexes Expertise paysagère et patrimoniale Expertise écologique Expertise acoustique	58-GWP-Châtaignier-07 - Annexe 05_ - Etude paysage 58-GWP-Châtaignier-07 - Annexe 06 - Etude écologique 58-GWP-Châtaignier-07 - Annexe 04 - Etude acoustique	
	Résumé non techniques de l'étude d'impact (R122-5 du CE)	AU-7	Partie 02 – Résumé non technique	58-GWP-Châtaignier-02 - RNT	Toutes
	Evaluation des incidences Natura 2000 (L414-4 du CE)	AU-8	Partie 04 – Etude d'impact	58-GWP-Châtaignier-04 – EIE	Chapitre 7.8.6
	Etude de dangers (R512-6 / 5° du CE)	AU-9	Partie 05 – Etude de dangers	58-GWP-Châtaignier-05 - EDD	Toutes
Code de l'urbanisme	Notice précisant (R431-8 du CU) : 1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants ; 2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet : a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé ; b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ; c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ; d) Les matériaux et les couleurs des constructions ; e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ; f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.	AU-10.1	Partie 06 – Dossier d'urbanisme	58-GWP-Châtaignier-06 - DU	Chapitre 2 et 3
	Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier coté dans les trois	AU-10.2	Partie 06 – Dossier	58-GWP-Châtaignier-06 - DU	Chapitre 6

Pièces		Référence CERFA	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Partie(s) concernée(s)
	dimensions (R431-9 du CU)		<i>d'urbanisme</i>		(pages 25 à 31)
	Plan des façades et des toitures (R431-10 du CU)	AU-10.3	<i>Partie 06 – Dossier d'urbanisme</i>	58-GWP-Châtaignier-06 - DU	Chapitre 6
	Plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain (R431-10 du CU)	AU-10.4	<i>Partie 06 – Dossier d'urbanisme</i>	58-GWP-Châtaignier-06 - DU	Chapitre 6 (pages 32 à 36)
	Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès du terrain (R431-10 du CU)	AU-10.5	<i>Partie 06 – Dossier d'urbanisme</i>	58-GWP-Châtaignier-06 - DU	Chapitre 5
	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (R431-10 du CU)	AU-10.6	<i>Partie 06 – Dossier d'urbanisme</i>	58-GWP-Châtaignier-06 - DU	Chapitre 6 (pages 39 à 61)
	Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (R431-10 du CU)	AU-10.7	<i>Partie 06 – Dossier d'urbanisme</i>	58-GWP-Châtaignier-06 - DU	Chapitre 6 (pages 39 à 61)
Décret 2014 - 450	Si le projet nécessite une autorisation de défrichement, Etude d'impact précisant les caractéristiques du défrichement, des incidences et les éventuelles mesures compensatoires (Article 5 du décret)	PJ-1	Sans objet	Sans objet	
	Si le projet nécessite une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité au titre de l'article L.311-1 du code de l'énergie, Etude d'impact précisant ses caractéristiques (capacité de production, techniques utilisées, rendements énergétiques et durées prévues de fonctionnement (Article 6 I du décret)	PJ-2	Sans objet	Sans objet	
	Si le projet nécessite une approbation au titre de l'article L. 323-11 du code de l'énergie, Etude de dangers comportant les éléments nécessaires à justifier la conformité des liaisons électriques intérieures avec la réglementation technique en vigueur (Article 6 II du décret)	PJ-3	<i>Partie 05 – Etude de dangers</i>	58-GWP-Châtaignier-05 - EDD	Chapitre 13

Pièces	Référence CERFA	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Partie(s) concernée(s)
Si le projet nécessite une dérogation « espèces protégées », Etude d'impact comportant les éléments mentionnés à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées (Article 7 du décret)	PJ-4	Sans objet	Sans objet	
Si site nouveau, avis du propriétaire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R 512-6 I 7° du CE)	PJ-5	<i>Partie 07 – Plans et annexes</i>	58-GWP-Châtaignier-07 - Annexe 01 - Accords fonciers et remise en état	-
Si site nouveau, avis du maire ou du président de l'EPCI sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R 512-6 I 7° du CE)	PJ-6	<i>Partie 07 – Plans et annexes</i>	58-GWP-Châtaignier-07 - Annexe 01 - Accords fonciers et remise en état	-
Modalités des garanties financières (R512-5 du CE)	PJ-10	<i>Partie 01 – Dossier administratif</i>	58-GWP-Châtaignier-01 – DA	Chapitre 5

Pièces	Fichier(s) concerné(s)	N° du fichier informatique	Page(s) concernée(s)
Si le projet porte sur une construction susceptible de constituer un obstacle à la navigation aérienne en application du L6352-1 du code des transports (article 8 1° du décret) - Accord de la Défense - Accord de la DGAC	<i>Partie 07 – Plans et annexes</i>	58-GWP-Châtaignier-07 - Annexe 03 - Consultations_et_réponses	-
Si le projet porte sur une construction située dans l'étendu du champ de vue mentionné au L5112-1 du code de la défense et/ou située à l'intérieur d'un polygone d'isolement mentionné au L5111-6 du code de la défense. - Accord de la Défense (article 8 2° et 3° du décret)	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Accord de la Zone Aérienne de Défense quant à la configuration de l'installation (article 8 4° du décret)	<i>Partie 07 – Plans et annexes</i>	58-GWP-Châtaignier-07 - Annexe 03 - Consultations_et_réponses	-
Accord des opérateurs radars concernés (précisez lesquels) (article 8 5° du décret)	Sans objet	Sans objet	Sans objet